

Planifier une retraite plus longue

Les Canadien·nes vivent de plus en plus longtemps. On peut certes s'en réjouir, mais cela veut aussi dire que la retraite sera plus longue, soit 20 à 25 ans, voire plus. C'est parfois un défi d'ordre financier, défi que l'on peut toutefois relever avec succès grâce à un plan de gestion de patrimoine personnalisé.

Le but est d'épargner suffisamment pour jouir du mode de vie dont vous rêvez et pour subvenir à vos besoins tout au long de votre vie.

Atteindre votre objectif

En matière d'investissement, il est essentiel de commencer à épargner tôt, d'investir régulièrement et de poursuivre ses investissements si l'on veut voir ses placements fructifier. Vous en mesurerez le bien-fondé lorsque, grâce à la croissance, la valeur de vos placements excédera le montant que vous avez investi. Et puisque nous vivons plus longtemps, vous aurez plus de temps pour profiter de cet effet de composition. En passant, si un de vos enfants arrive à l'âge adulte, n'hésitez pas à lui expliquer ce principe fondamental de l'investissement que sont les intérêts composés.

Voilà! C'est fait! Vous avez établi votre plan d'investissement. Il ne vous reste plus qu'à imaginer votre retraite. Que voulez-vous? Voyager à travers le monde? Profiter de la vie, entouré de vos amis et de vos petits-enfants? La réponse à cette question nous aidera à estimer vos besoins futurs en matière de revenus, votre objectif financier et la date de votre retraite. Il faut cependant prendre en compte d'autres facteurs, comme votre situation matrimoniale, votre tolérance au risque, votre valeur nette, votre succession et les éventuels coûts de santé. Sans oublier l'inflation, qui s'accroît au fil des années.

À l'heure de votre retraite

L'heure est venue de prendre votre retraite et de transformer vos économies en revenus qui dureront toute votre vie. Nous collaborons avec vous pour déterminer la méthode, ou les méthodes, convenant le mieux à votre situation. Plusieurs options s'offrent à vous, notamment la stratégie des seaux — ou approche Bucket —, la règle des 4%, les retraits systématiques et les produits garantis.

Chaque solution doit être taillée sur mesure, car aucune ne convient à tous. Par exemple, quelle est votre tolérance au risque? Ainsi, un retraité plus conservateur pourrait aimer les placements à revenu fixe et les CPG, mais veut s'assurer d'avoir assez d'argent aussi longtemps vivra-t-il. Il voudra peut-être reporter le versement de ses prestations du régime de pensions du Canada (RPC) ou du régime de rentes du Québec (RRQ) jusqu'à ce qu'il atteigne 70 ans, ce qui aura pour effet d'accroître le montant de ses revenus mensuels par la suite, revenus qui seront indexés à l'inflation. En attendant de recevoir ces prestations, il puisera dans

son régime enregistré d'épargne retraite (REER) et son compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour subvenir à ses besoins.

Penchons maintenant sur un retraité au profil plus audacieux dont les placements comportent une bonne part d'actions, et qui mise sur leur croissance potentielle pour financer sa retraite. Il pourrait choisir de conserver des titres à revenu fixe qu'il utilisera quand les marchés boursiers seront moins performants et réduire graduellement ses investissements en actions au fil du temps.

Même si chaque retraité poursuit un but semblable, la façon dont chacun investit et prévoit ses besoins en revenus nécessite une approche personnalisée.

Quand les plans changent

Un plan de retraite repose en grande part sur le moment où vous souhaitez prendre votre retraite, date qui peut toutefois changer.

Reporter la retraite. Une personne ou un couple peut vouloir retarder sa retraite pour des raisons personnelles ou financières. Par exemple, un entrepreneur ne se sent peut-être pas encore prêt à quitter ce qui a été sa vie pendant si longtemps. Quelqu'un qui vient de divorcer, avec les conséquences financières que cela implique, souhaite travailler plus longtemps pour renflouer son épargne-retraite. Un couple choisit d'attendre et d'économiser davantage parce qu'il a envie de changer sa façon de vivre, comme d'aller passer l'hiver dans le Sud.

Partir à la retraite plus tôt. Il arrive parfois que la vie nous pousse à prendre notre retraite plus tôt que prévu. Vous avez reçu un héritage substantiel ou une offre de départ anticipé de votre employeur. Vous devez prendre soin d'un parent âgé, ou votre santé ne vous permet plus de travailler.

Si, pour une raison quelconque, vous pensez prendre votre retraite plus tôt ou plus tard que prévu, nous pouvons vous aider à déterminer une nouvelle date qui vous permettra de profiter d'une retraite confortable, sans craindre d'épuiser votre épargne.